

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 octobre 2018

DCM N° 18-10-25-11

Objet : Attribution de subventions au titre du soutien à l'action socioculturelle.

Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY

Golden Arena

L'association Mixité, en lien avec les Energies Urbaines, organise un évènement culturel, "Golden Arena", mettant en valeur la pratique à un haut niveau de la Breakdance sous une forme de compétition sportive et artistique en équipe de 3 danseurs (Battle). L'évènement, qui se déroulera le dimanche 25 novembre au Royal à Metz, revêtira une dimension internationale puisque les équipes en présence seront issues d'Allemagne, de Belgique, du Luxembourg, des Pays Bas ou encore de Suisse. Celles-ci côtoieront six des meilleures équipes françaises.

Fidèles à leurs principes éducatifs et citoyens, les organisateurs s'appuient sur cette manifestation pour valoriser les talents locaux d'une part, et accompagner les jeunes engagés messins d'autre part, en leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences dans le champ socioculturel en s'investissant dans la conception et la préparation de l'évènement. Ainsi, les jeunes messins, tous quartiers confondus, trouveront dans le projet Golden Arena un moyen d'expression de leurs talents dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, l'animation ou encore la gestion associative.

L'action projetée se veut fédérative, conviviale et entend capter un public le plus large possible géographiquement afin que les territoires se rencontrent. Aussi pourra-t-elle compter sur l'attrait que constituera la présence de danseurs professionnels au sein des jurys, bien connus des passionnés de la discipline.

Le coût total de l'opération s'élève à 17 600 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de 5 000 €.

Aide exceptionnelle au fonctionnement

Depuis un an, une nouvelle équipe constituant le conseil d'administration du Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz Borny travaille à la mise en œuvre d'un projet social

adapté aux besoins de la population ainsi qu'aux évolutions du quartier. Elle s'attache notamment à renouveler le modèle de gouvernance de l'association, à surmonter les difficultés financières héritées de la précédente gestion, à réorganiser les équipes salariées et bénévoles, et enfin à écrire et développer un projet social permettant la réattribution de l'agrément CAF.

Leur démarche, résolument transparente vis-à-vis des institutions partenaires, se heurte cependant aux limites économiques découlant de la perte, par la précédente équipe, de subventions importantes d'une part, et de la consommation de la totalité des réserves d'autre part. C'est afin de préserver un nouvel équilibre naissant et encore précaire que l'association sollicite le soutien de la Ville de Metz.

Il est donc proposé l'attribution d'une subvention de 20 000 €.

Par ailleurs, par décision du Conseil Municipal du 29 mars 2018, une subvention de fonctionnement d'un montant de 300 € a été attribuée à l'"Association du Scoutisme Européen". Il convient de remplacer l'identité de cette association par sa nouvelle dénomination : "Association des Guides et Scouts d'Europe".

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions Compétentes entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment pris en ses articles L1611-4 et L2541-12,

VU la volonté de la Ville de Metz de soutenir les actions socio-éducatives relevant du champ des cultures urbaines en direction de la jeunesse, d'encourager l'engagement associatif, de favoriser l'animation des quartiers et l'éclosion de leurs talents,

VU la volonté de la Ville de Metz d'accompagner le développement de projets socioculturels adaptés aux nouveaux besoins des publics sur les quartiers messins,

CONSIDERANT la politique de la Ville de Metz dans le cadre de son soutien à la vie associative locale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de **5 000 €** à l'**association MIXITE** pour l'organisation de la manifestation Golden Arena.
- **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle d'aide au fonctionnement de **20 000 €** à l'association **Comité de Gestion des centres Sociaux de Borny**.
- **D'AUTORISER** le versement de la subvention de fonctionnement de 300 €, initialement attribuée à l'Association du Scoutisme Européen, à l'Association des Guides et Scouts d'Europe.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à ces affaires et notamment les lettres de notification et avenants aux conventions d'objectif et de moyen portant rappel de l'objet des subventions, de leurs conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de leur affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2018.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 36 Absents : 19 Dont excusés : 10

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ